

Le Marpiniot

n° 1 / Juillet 2020

ATELIER DE CONFECTION DE MASQUES

DU 8 AVRIL AU 7 MAI

Page 5



MARPENT



*L'initiative
en actions*

INSCRIPTIONS SCOLAIRES (rentrée de septembre)

pour les enfants marpentois nés en 2017 et 2018 sont encore possibles en mairie aux heures d'ouverture. Vous munir du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé

INSCRIPTIONS CANTINE, AEPS ET GARDERIE

(rentrée de septembre) seront possibles jusqu'au 14 août toute la journée en mairie. (aucune inscription après le 14 août)

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de passer d'excellentes vacances d'été.

SOMMAIRE

Edito du maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 4
Hommage	Page 7
Conseil municipal	Page 7
Démocratie participative	Page 8
Cadre de vie	Page 8
Les aînés	Page 9
Histoire et patrimoine	Page 10
Développement	Page 10
La jeunesse	Page 11
Tribune	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito



La crise sanitaire sans précédent dont nous sommes, espérons-le, en train de sortir restera, par son ampleur que personne n'avait imaginée, à tout jamais dans les mémoires. Nous nous souviendrons de ceux que nous avons perdus à cette occasion mais aussi des décisions discutables prises par un Etat mal préparé

à la catastrophe : maintien du premier tour des élections municipales malgré les risques sanitaires, discours contradictoires sur l'efficacité des masques, tests tardifs...

Il faut rendre hommage, dans ce paysage pour le moins perturbé, à celles et ceux qui ont fait preuve d'une mobilisation et d'un dévouement à la hauteur de cette situation exceptionnelle pour permettre de sauver des vies ou de maintenir un minimum de services indispensables : personnel de santé, commerçants, caissières, éboueurs, services d'eau et d'énergie, pompes funèbres, policiers, chauffeurs, agents du service public ...

Localement, nous avons mis en place en mairie le Plan de Continuité d'Activité de nos services, fait don de matériel de protection aux professionnels de santé, renforcé le service de la brigade vermeil, diffusé aux entreprises marpentoises l'information sur les aides exceptionnelles, proposé un centre de loisirs exceptionnel pour les enfants des personnels mobilisés par la gestion de la crise, échangé régulièrement nos informations avec le groupe scolaire, les forces de police et l'EHPAD SAMARA, et enfin mis en place avec des agents municipaux un atelier de confection de masques.

J'en profite pour adresser ma sincère reconnaissance aux Marpentois qui nous ont aidés pour la découpe et la couture ainsi qu'aux personnes ayant fait don de tissu, d'élastiques et d'aiguilles.

Les règles de confinement ont été dans l'ensemble bien respectées sur la commune par les Marpentois que nous remercions pour leur civisme et leur patience.

Votre maire,

Jean-Marie Allain

LE MARPINIOT

Impression et tirage
Imprimerie Roué Jeumont,
1300 exemplaires

Distribution
Les élus

Prochaine parution
Octobre 2020

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le samedi de 11h à 12h

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie et communication assure sa permanence le samedi de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS, en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au logement, tiendra sa permanence en mairie le samedi matin de 11 h à 12 h (à partir du mois de septembre).



Retour en images

1. Travaux de peinture de l'église 2. Atelier de confection des masques 3. Remise des calculatrices aux élèves de CM2 4. Fête de la musique au Centre Bourg 5. Aménagements et mise en peinture des vestiaires du Stade du Bel Air 6. Mise en peinture de la Gloriette 7. Remise de machines à coudre par le comité des anciens



MEDIATHEQUE

L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque

Lundi 13h45-16h30
Mardi 9h15-11h30
Mercredi 15h-17h
Jeudi 14h15-16h30
Vendredi 9h15-11h30
14h15-16h30
Samedi 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de l'espace multimédia

Lundi 17h30-18h30
Mardi 17h30-18h30
Mercredi 15h-17h
Jeudi 17h30-18h30
Vendredi 17h30-18h30

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture
(jusqu'au 5 septembre 2020)

Lundi 14h00 - 17h00
Mardi 14h00 - 17h00
Mercredi 14h00 - 17h00
Jeudi 14h00 - 17h00
Vendredi 14h00 - 17h00



Actualités

PLAN DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE

L'ensemble du personnel communal est resté mobilisé dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité :

- Permanences téléphoniques le matin en mairie et télétravail des agents administratifs
- Tri du matériel de protection pour les professionnels de santé et désinfection mairie
- Lien avec les infirmiers pour demande de matériel de protection
- Distribution des plis urgents, affichages des arrêtés, organisation du marché
- Préparation de l'accueil de loisirs
- Nettoyage et désinfection des locaux
- Reprise des entretiens d'espaces verts le 8 avril
- Ouverture et fermeture du cimetière

Parallèlement, le directeur du groupe scolaire, M.Painchart, a assuré une permanence chaque matin, accueillant un ou plusieurs enfants de personnel soignant et a organisé, avec son équipe pédagogique, un système de cours à distance.

Les services de la mairie ont rouvert le 27 avril.

La municipalité a fait les efforts pour sécuriser au mieux les conditions de travail des agents : installation de plexi-glace au guichet, marquage au sol de la distanciation, invitation du public à porter le masque, fourniture de masques et de visières aux agents. Les agents administratifs ont été invités, en dehors des bureaux ou lorsqu'ils le quittent, à porter le masque ou la visière (au même titre que les élus), en vue d'assurer la protection de leurs collègues.



ACTIVITE ECONOMIQUE

Les entreprises locales, comme partout ailleurs, ont été durement frappées.

Nous leur avons communiqué dès le 28 mars les coordonnées du service d'aide aux entreprises et fourni, à celles qui avaient répondu favorablement, des masques pour chaque salarié : MCH (23), Castanet (13) et Laser-Steel (3).

Nous avons obtenu de la sous-préfecture une dérogation pour maintenir le petit marché hebdomadaire, permettant ainsi le maintien d'un service de proximité reposant sur les circuits courts.

Pour les locataires de locaux commerciaux communaux, le conseil a voté la suspension de trois mois de loyers durant le confinement.



MATERIEL DE PROTECTION

Le matériel dont nous disposons en stock (masques, combinaisons à usage unique, blouses, sur-chaussures, gants, tabliers) a été réparti fin mars entre le cabinet médical, les infirmiers du cabinet paramédical, la pharmacie et le pôle santé de l'hôpital de Maubeuge (infirmiers libéraux).

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145ème Régiment
d'Infanterie**

59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h0 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

**1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont**

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)

du lundi au vendredi de 8h00 à
17h45, le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'été (2/05 au 31/10)

du lundi au vendredi de 9h00 à
18h45, le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi**

Veiller à rentrer vos contenants
après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr

EHPAD

Il faut saluer la décision pertinente de l' EHPAD SAMARA qui, ayant décidé un confinement dès le 8 mars, a affronté cette crise dans des conditions sans doute meilleures que la moyenne des autres établissements de ce type.

ASSISTANCE BRIGADE VERMEIL

La brigade vermeil a distribué un prospectus dans toutes les boîtes aux lettres et a pu assurer les courses pour plusieurs personnes isolées mais a dû, pour l'une d'entre elles, appelé la police pour constater le décès et, en l'absence de famille, faire prendre en charge l'organisation des obsèques par la commune comme le prévoient les textes en pareil cas (frais récupérables sur la succession).

Une autre Marpentoise est décédée à Valenciennes et devait être inhumée comme « indigente » avant que, suite à une série de contacts (médecin traitant, amie,), son fils se manifeste et se propose de rapatrier le corps en Belgique. Ces deux drames nous confortent une nouvelle fois dans notre insistance pour que les personnes seules (quel que soit leur âge) n'ayant pas de proches sur place, se fassent connaître en mairie, ne serait-ce que pour savoir qui prévenir en cas de décès ou d'accident.

Ce registre des personnes vulnérables est obligatoire dans les mairies mais repose sur le libre choix de la personne

FABRICATION DE MASQUES

Le 6 avril, nous avons lancé un appel aux dons de tissu, élastiques et à la bonne volonté des coutières pour fabriquer à leur domicile des masques pour les Marpentois.

Parallèlement, des agents communaux de l'école maternelle (Corinne Verbrugge, Sheila Deléglise, Valérie Dellou) ont proposé au maire d'installer un atelier de fabrication de masques dans la salle des Fêtes, rejoints par des élus, des collègues et des Marpentois, d'autres personnes assurant les mêmes tâches à leur domicile.

Mme Delplanche, conseillère déléguée, a assuré sur place une présence active (réception des tissus, découpe, relations avec les couturières à domicile, préparation des livraisons...) tandis que Ludovic Damiens prenait en charge la gestion des commandes, l'étiquetage et l'ensachage avec M et Mme Delplanche.

Cet atelier de confection a fonctionné du 8 avril au 7 mai et affiche un bilan surprenant :

- **3223 masques ont été confectionnés (dont 1713 déjà distribués aux Marpentoises et Marpentois)**
- **Plus de 50 personnes mobilisées**
- **12 800 découpes de tissu (suivant le modèle du CHU de Grenoble)**
- **6 400 découpes de filtres (suivant le modèle du CHU de Grenoble)**
- **1150 mètres d'élastique**



Les masques ont ensuite été distribués aux Marpentois qui en avaient fait la demande.

Le Comité des Anciens, pour honorer cette expérience solidaire, a offert trois machines à coudre neuves, à nos agents : Corinne Verbrugge, Sheila Deleglise et Valérie Dellou. (voir photo page 3).



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi
matin en mairie

Pour prendre rendez-vous,
Contactez le **03 59 73 14 00**

ou
directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge

RENTREE SCOLAIRE APRES CONFINEMENT

Le groupe scolaire Fostier-Lacore a rouvert le mardi 12 mai dans le cadre d'un protocole sanitaire conjointement élaboré par la municipalité, M. le directeur et le personnel des écoles (enseignants, agents de la maternelle, agents de service et de surveillance).

Le Protocole a été transmis aux membres du conseil d'école et aux parents dont les enfants étaient inscrits pour cette réouverture.

Compte-tenu des consignes de l'Education Nationale, des surfaces des classes et des moyens en personnel dont nous disposons, notre protocole fixait un nombre maximum d'élèves afin de pouvoir assurer le respect de toutes les consignes sanitaires : 20 en maternelle et 50 en primaire.

Le restaurant scolaire a également rouvert dans le respect des mêmes préconisations de même que les actions éducatives péri-scolaires.

La garderie du matin n'a pas rouvert, compte tenu des incompatibilités avec les exigences sanitaires.

13 enfants sont rentrés en maternelle (répartis sur 2 classes) et 23 en primaire (répartis sur 5 classes), le restaurant scolaire fonctionnant (6 maternelles et 12 primaires) lui aussi dans le respect des nouvelles règles sanitaires.

CABINET MEDICAL

Le Docteur Le GOUEZE est venue nous informer qu'elle ne pouvait plus continuer à fonctionner seule et sans remplaçante, la sienne étant partie à Anvers et qu'elle reprenait donc en septembre le cabinet du Dr. Ndjiki Nya installée dans la Maison médicale de Jeumont où elle pourra bénéficier des avantages de la mutualisation, que ce soit en termes de secrétariat ou de remplacement.

Nous sommes bien entendu profondément déçus de ce départ compte-tenu, même si Jeumont n'est pas très loin, de la perte de service de proximité et des efforts que nous avons déployés pour offrir à cette doctoresse les meilleures conditions d'installation possibles.

MCA- RENAULT

La menace qui plane sur MCA de voir délocaliser sur Douai la chaîne d'assemblage de ces véhicules a créé la surprise et suscité un vent de profonde contestation, tant il est reconnu que MCA est l'usine Renault affichant la meilleure productivité.

Une telle délocalisation de l'une des activités phares de notre bassin d'emploi laisserait sur le carreau non seulement des centaines de familles mais des milliers d'emplois de sous-traitants.

Politiquement, ce serait aussi un coup très dur en raison du PACTE pour la Sambre-Avesnois signé il y a quelques mois par le Président de la République et, au-delà, une remise en cause des engagements écrits qui porteraient encore un plus grand discrédit à la parole présidentielle.

Plusieurs mobilisations ont eu lieu pour protester contre ce qui n'est rien d'autre qu'un plan de démantèlement, la première le 26 mai et la seconde le 30 mai.

Cette dernière a regroupé 6 000 personnes. Plusieurs élus marpentois, majorité et opposition, y ont participé pour représenter la commune de Marpent.

La direction s'est engagée à maintenir l'activité dans son intégralité jusqu'en 2023.

La vigilance reste toutefois de rigueur et nous nous mobiliserons de nouveau si nécessaire.

		PROTOCOLE SANITAIRE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE FOSTIER-LACORE DE MARPENT DES LE MARDI 12 MAI 2020	Version A du 4 mai 2020
---	--	---	----------------------------

Ce protocole a été rédigé conjointement par le directeur du groupe scolaire Fostier-Lacore et la municipalité de Marpent.

I. CONSIGNES GENERALES

- ☒ Afin d'assurer le respect de toutes les consignes sanitaires, la municipalité limitera l'effectif d'enfants pour l'école maternelle et pour l'école primaire.
- ☒ La garderie du matin reste fermée.
- ☒ L'organisation des AEPS reste inchangée (se rapprocher de la mairie pour les inscriptions)
- ☒ Les enfants accueillis le 12 mai 2020 seront ceux dont les parents en auront préalablement exprimé le souhait lors du sondage de l'école. Les parents s'engagent à ce que les enfants inscrits soient présents, et ce jusqu'au 4 juillet 2020.
- ☒ Pour une bonne organisation et dans le souci d'un accueil en toute sécurité, toute rentrée d'enfants après le 12 mai 2020 ne se fera qu'après la demande des parents auprès du directeur du groupe scolaire au minimum une semaine au préalable.
- ☒ Les parents doivent s'assurer que leur enfant ne présente pas de symptômes et doivent prendre la température avant leur arrivée à l'école.
- ☒ En cas de suspicion de fièvre, une prise de température pourra être effectuée par le personnel enseignant. Les parents seront alertés et devront reprendre leur enfant qui sera isolé du groupe. **Le numéro de téléphone des familles doit être fiable.**
- ☒ Les enfants seront répartis dans un groupe de niveau et non plus en groupe classe.
- ☒ Les horaires d'ouverture sont : 8 h 20 - 11 h 30 et 13 h 20 - 16 h 30.
- ☒ Toutes les personnes appelées à pénétrer dans l'enceinte de l'école doivent être munies de masques et respecter l'ensemble des consignes définies.
- ☒ Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux du groupe scolaire.
- ☒ Des aménagements de l'espace seront mis en place par le personnel de l'Education Nationale pour respecter la distanciation. Les enfants se déplaceront à la queue leu leu en respectant une distance avec leur voisin. En classe il n'y aura pas de regroupement.
- ☒ Les enfants devront laisser leur cartable à l'école à partir du 12 mai 2020
- ☒ Mise à disposition d'un façon de gel hydroalcoolique par classe + gants + masques + savon+ essuie-mains papier
- ☒ Aération des locaux (avant et après les cours, pendant les récréations)
- ☒ Bio nettoyage intermédiaire réalisé aux pauses méridiennes en restant attentif à toutes les surfaces et matériels utilisés
- ☒ La salle des sports n'est pas accessible.
- ☒ Les jeux collectifs sont interdits (y compris les ballons)
- ☒ Compte tenu des contraintes de nettoyage et de désinfection des locaux du matériel informatique, le cyber centre ne sera accessible que pour les activités périscolaires
- ☒ La bibliothèque n'est pas accessible
- ☒ Les sanitaires de la cour du bas sont fermés
- ☒ Il n'y aura pas de natation, de sport avec la monitrice, d'accompagnement éducatif, d'apc
- ☒ Les enseignants porteront des masques.
- ☒ Les récréations du temps scolaire (de 10h00 à 10h30 et de 15h00 à 15h30) ainsi que la pause méridienne se feront dans chacune des cours du groupe scolaire. Le personnel de surveillance veillera à la distance entre élèves.
- ☒ Dans les WC, pas plus d'un élève à la fois, avec un flux d'entrée/sortie défini.





HOMMAGE

Un drame a marqué cette sinistre période.

La commune de Marpent, en effet, en la personne de Gérard Monfourny, a perdu l'un de ses fidèles serviteurs.

Investi comme bénévole depuis des décennies au Football –club de Marpent où il a longtemps encadré les jeunes, Gérard était toujours membre du comité dirigeant. Toujours fidèle à l'entraînement des jeunes, Gérard s'impliquait dans toutes les manifestations, notamment les lotos, qui pouvaient aider le Club à fonctionner.

Gérard était également conseiller municipal et terminait son deuxième mandat, devant passer le relais à son épouse Claudine.

Il avait en effet, compte-tenu de ses problèmes de santé et de son âge, souhaité ainsi garder un lien avec une équipe à laquelle il va manquer terriblement.

Assidu à toutes les réunions du conseil, toujours disponible pour l'organisation des animations, Gérard n'en gardait pas moins une réelle discrétion qui, ajoutée à sa gentillesse, en faisait un collègue attachant et apprécié.

La commune de Marpent est en deuil et le maire et ses collègues ont adressé à Claudine, à ses enfants et à ses proches leurs plus sincères condoléances en les assurant de leur profonde affection.



CONSEIL MUNICIPAL

1. Jean-marie ALLAIN
2. Laure DESPRIET
3. Bruno LEGROS
4. Mélanie BERTINCHAMPS
5. Ludovic DAMIENS
6. Monique NICOL
7. Pascal DELPLANCHE
8. Nassira TAOURIRT
9. Christian LAVIELLE
10. Jacqueline LOIRE
11. Philippe ARCICASA
12. Alda DELPLANCHE
13. Hervé NICOL
14. Yvette CYPRIYSZAK
15. Bernard HUTIN
16. Angélique CROIX
17. Erick GUEFFIER
18. Claudine MONFOURNY
19. Ludovic CESSALI
20. Patricia VERPLAETSE
21. Vincent BLOMME
22. Stéphanie MOUCHART
23. Frédéric MARECHAL.



Photomontage réalisé dans le respect des règles de distanciation

Maire : Jean-Marie ALLAIN

1er Adjoint au développement : **Bruno LEGROS**

2ème Adjointe à la jeunesse : **Monique NICOL**

3ème Adjoint au cadre de vie et communication : **Ludovic DAMIENS**

4ème Adjointe à l'événementiel : **Jacqueline LOIRE**

5ème Adjoint aux finances : **Christian LAVIELLE**

6ème Adjointe aux personnes vulnérables : **Alda DELPLANCHE**

Conseillers délégués :

- **Mélanie BERTINCHAMPS** : délégation sports et loisirs
- **Hervé NICOL** : délégation régie d'entretien
- **Pascal DELPLANCHE** : délégation aménagement
- **Laure DESPRIET** : délégation à la culture
- **Philippe ARCICASA** : délégation à l'audio-visuel
- **Angélique CROIX** : délégation santé-logement



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



REJOIGNEZ LE CONSEIL CITOYEN !

Je souhaite siéger dans le CONSEIL CITOYEN.

NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE MAIL :

TELEPHONE :

Coupon à déposer en Mairie

Le Conseil citoyen est une assemblée paritaire de 16 membres choisis pour un an parmi les habitants volontaires de la commune. Il se réunit une fois par trimestre pour donner un avis sur les projets municipaux et faire entendre les préoccupations des quartiers. Si le nombre de volontaires est supérieur à 16, il est procédé à un tirage au sort. Les volontaires non choisis restent candidats pour le renouvellement des sièges.



CADRE DE VIE

LOGEMENT COMMUNAL A VENDRE



Logement de 80 m² à rénover, situé 8 rue de la marbrerie, comprenant 3 chambres, un garage et doté d'une cour de 264 m², classée constructible. BEAU POTENTIEL. **Estimation domaniale : 50 000 €.**

Pour visiter, prendre contact avec M.Enseret, responsable des ateliers.

Les personnes intéressées, marpentoises ou non, peuvent remettre leur proposition, avant le 20 août, sous enveloppe cachetée et sur laquelle figureront leurs coordonnées.

La commission ouvrira les enveloppes entre le 20 et le 31 août. Les personnes ayant déposé une offre pourront assister à cette ouverture des plis.

STOP AUX DEPÔTS SAUVAGES !

Au cours de ces derniers mois, il a été constaté plusieurs dépôts sauvages de déchets et gravats dans différents secteurs de la commune. Ces comportements sont inadmissibles.

Nous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition sur la commune de Jeumont (aux horaires indiqués en page 4). Par ailleurs, il est possible de contacter la ressourcerie (prenez rendez-vous au 03 27 64 82 67 ou au 06 73 55 11 81). Dans ce cas, vos déchets devront être déposés LA VEILLE du rendez-vous fixé. Toute personne ne respectant pas ces règles de bonne conduite se verra verbalisée.



LES AINÉS

PRESENTATION DE LA BRIGADE VERMEIL

La réflexion est partie d'un constat que vieillir est normal, mais que pour certaines personnes, cette phase à passer est compliquée.

Partant de ce constat (il y a plusieurs années), la Brigade vermeil a pris son envol en proposant des interlocuteurs(trices) privilégié(e)s et disponibles.

La Brigade est actuellement composée de six personnes qui se rendent au domicile des Séniors plusieurs fois par mois l'après-midi durant 1h30 à 2h00.

Ces visites amicales sont faites en fonction des demandes et du choix établis entre les membres de la brigade et la personne rencontrée. Ces moments très cordiaux partagés avec nos séniors sont des temps forts, d'écoute, d'échange, de réconfort, d'apport d'informations et de livres, toujours utiles, pour rompre un petit moment la sensation de solitude lorsque le moral est en baisse.

Lors des visites, les personnes demandent de leur raconter ce qu'il se passe dans le bourg.

Souvent, les décès, comment se porte le commerce, des nouvelles de leurs anciennes connaissances, ce qu'il y a de nouveau.....

En général, ces personnes (âgées de + de 80 ans) sont fragilisées par des problèmes de motricité, de vue, de surdité...

La brigade apporte une attention particulière si une situation problématique se présente et qui fait appel à un questionnement (ex : téléalarme, repas au domicile, aide -ménagère, aide à la toilette, démarches administratives) La brigade interpelle alors les services compétents afin de trouver une réponse adaptée au besoin décelé.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Dans le cadre du PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE en cas de risques exceptionnels (épidémiologique ou climatique), il est possible de s'inscrire dans le REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES.



Ces personnes sont seules, handicapées ou malades.

Si vous avez besoin d'aide, ou l'un de vos proches, présentez-vous à l'accueil ou appelez la Mairie au 03.27.39.63.41. Des agents de la BRIGADE VERMEIL se rendront au domicile afin de remplir une FICHE D'INSCRIPTION.

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers.

Ce REGISTRE permettra de garder un contact lors d'évènements exceptionnels, mais aussi une relation permanente.

Le traditionnel REPAS DES AINÉS de MARPENT aura lieu le DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020 à la salle des fêtes.

Animation par DJ - Ouverture des portes 11h30

Repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 65 ans (dans l'année) et plus.

Pour le conjoint de moins de 65 ans : 15 €

Pour les Marpentois : 25 € Pour les extérieurs : 35 €

INSCRIPTIONS EN MAIRIE du 15 au 30 SEPTEMBRE 2020 dernier délai.

Possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite.

MAIRIE 03 27 39 63 41 / Mme DELPLANCHE 03 27 65 03 98

(Sous réserve du protocole sanitaire COVID 19 en vigueur ce jour là)





HISTOIRE ET PATRIMOINE

DES POTS DE TERRE AVANT LES PONTS DE FER

Si l'histoire de la commune fut dominée entre 1850 et 1980 par la métallurgie avec au tout premier chef l'usine Baume-Marpent, devenue HK Porter, spécialisée dans la fabrication de gros ouvrages métalliques tels que matériel de chemin de fer et ponts, la période pré-industrielle a été marquée par l'existence d'une diversité de petites manufactures telles que les marbreries et les poteries.

C'est vers 1640 que deux familles de potiers originaires de Bouffioux, Bertrand et Hannecart, s'installent à Marpent, sur le site qu'occupera ultérieurement la marbrerie belge Devillers, rue de l'industrie (site situé derrière l'entreprise Castanet).

Lors des travaux de construction de la marbrerie, on y trouvera une importante quantité de tessons et de rebuts de poterie en grès.

La commune de Bouffioux, près de Charleroi, était réputée pour son savoir-faire de la terre, c'est d'ailleurs de cette même commune que venait Gilles Gibon, qui développera à Ferrière-la-Petite la technique du grès salé.

Il semble que l'apparence grisâtre des poteries marpentoises, ajoutée à leur faible qualité réfractaire, en faisaient des argiles à faïence plutôt qu'à grès et obligeaient les potiers à ajouter de l'argile étrangère afin d'obtenir un produit acceptable, ce qui contribua à sceller le sort de cet artisanat.

Hervé Nicol, en réalisant des travaux rue de la place, a mis à jour deux de ces poteries et qui sont exposées dans la salle muséographique de la mairie.

Nota : article réalisé à partir de l'ouvrage d'André HUART : « Marpent, mémoire d'un village ».



CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Compte-tenu des circonstances particulières, et conformément aux consignes préfectorales, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée dans un format restreint et sans public.

Lecture a été faite du message de l'UFAC et de celui du Président de la République.

Cette cérémonie a été retransmise sur le groupe Facebook « Vivre à Marpent » où elle est toujours visible.



DEVELOPPEMENT

PROJET FREE RUE DE GRAND-RENG

L'opérateur Free a sollicité notre accord afin d'implanter des poteaux télécom supplémentaires rue de Grand Reng à MARPENT pour alimenter en fibre optique une antenne mobile destinée au réseau 5G.

Nous avons refusé ces implantations.

En effet, la rue de Grand Reng est déjà « bardée » sur ces 2 rives de très nombreux poteaux et câbles, propriétés d'ENEDIS et de différents opérateurs télécom.

Au-delà des aspects esthétiques et environnementaux, la multiplication des épisodes tempétueux génère de nombreux arrachages de câbles dans cette rue.

Nous avons donc invité FREE à s'orienter vers des solutions alternatives telles que l'autorisation d'utilisation des poteaux ENEDIS et autres opérateurs télécom, voire le cheminement souterrain (option finalement retenue par free).



LA JEUNESSE



Besoin d'un coup de pouce pour trouver un job ou une formation ?

La mission locale propose de rencontrer les 16-25 ans descolarisés en mairie (uniquement sur RDV au 03 66 32 32 00)



Passer l'examen du code de la route à la médiathèque avec EXACODE

Rendez-vous sur le site exacode.fr et réservez votre séance !



ETAT CIVIL

La mention d'état civil n'étant pas possible sans l'accord préalable des personnes concernées, une mise à jour sera effectuée dans le bulletin d'octobre pour les personnes ayant rempli l'autorisation de publication.



TRIBUNE

Groupe de la majorité Marpent Passionnement



L'équipe de Marpent Passionnement adresse ses remerciements aux Marpentoises et Marpentois qui se sont déplacé(e)s le 15 mars et en particulier à celles et ceux qui ont apporté ou renouvelé leur soutien à notre gestion.

Toutes les commissions se sont mises au travail et intègrent systématiquement un(e) élu(e) de l'opposition.

Conformément à nos engagements, un conseil citoyen sera mis en place et vous avez désormais la possibilité de suivre les réunions de conseil municipal en allant sur la page officielle de la commune :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>

La crise sanitaire a profondément marqué les premières semaines de ce début de mandat, notamment avec la création de notre atelier de confection de masques.

Cette initiative a eu un écho considérable, le magazine national « Paris-Match » consacrant une page à cette expérience originale.

Au-delà de l'exploit technique, nous n'oublierons pas la richesse des relations humaines qui s'est développée à cette occasion et exprimons notre reconnaissance à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau défi.

Groupe de l'opposition Ensemble pour Marpent



Nous remercions les Marpentoises et Marpentois pour leur confiance et les échanges riches et constructifs vécus lors de nos rencontres. Grâce à vous, l'équipe "Ensemble pour Marpent" représente près de 48% de la population. Pour la première fois, Monsieur Allain aura une opposition face à lui. Notre intention est d'être constructifs, toujours à l'écoute de tous. Nous exercerons notre rôle avec le souci constant du bien-être et du bien vivre ensemble dans notre ville.

Comme Ludovic Cesselli l'a déclaré après l'investiture de Monsieur le Maire : " Nous sommes prêts à travailler à vos côtés pour le bien et la réussite de la commune avec la place que vous voudrez bien nous accorder. "

Nous continuerons à défendre vos idées, la qualité du service public, l'activité économique et le bien vivre à Marpent.

Nous serons toujours attentifs et vigilants à vos attentes et les relayerons auprès de la majorité.

N'hésitez pas à nous contacter via notre mail : ensemblepourmarpent@gmail.com ou notre numéro de téléphone 07 67 10 16 15.

Continuez à nous suivre sur Facebook : Ensemble pour Marpent.

L'Agenda

MARDI 28 JUILLET

**VOYAGE DU CENTRE DE LOISIRS
A PAIRI DAIZA**

VENDREDI 31 JUILLET

**SPECTACLE DU CENTRE
DE LOISIRS**

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
JOURNÉES DU PATRIMOINE**

DIMANCHE 4 OCTOBRE

FOIRE D'AUTOMNE

DIMANCHE 11 OCTOBRE

REPAS ANNUEL DES AINÉS

VENDREDI 23 OCTOBRE

SAMEDI 24 OCTOBRE

DIMANCHE 25 OCTOBRE

**EXPOSITION AMLC
SUR LE THÈME DU CIRQUE**

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>